

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**



NUMÉRO E-E74683 **VALABLE JUSQU'AU** 10/02/2025

> ÉDITÉ LE 30/01/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

SARL Forme juridique:

DEPUIS LE 01/08/2023 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

Capital:

Siret: 483 527 644 00015

Code NACE:

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148011116

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148011116

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/09/2023

Raison sociale: PIEPLU PAUL

20 RUE DU SIX JUIN 14940 SANNERVILLE

Téléphone: 02 31 39 07 87

Portable : 06 79 64 43 53

Site Internet: sarlpieplu-plomberie.fr E-mail:

accueil@sarlpiepluplomberie.fr

Fax:

Responsabilité légale : PIEPLU PAUL GÉRANT

Effectif moyen: 17 Tranche de classification: EFF2C

## **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz		01/01/2021
o Chaudière bois		24/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage		01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique		01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.		01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT** 

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE DU TITULAIRE** 

**AGENCE QUALIBAT** 

AGENCE DE CAEN ZONE OBJECT'IFS SUD 151, RUE PAUL BOUCHEROT B.P. 4 14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. 1/1